



## « De la boule au but »

Chers sociétaires

Le conseil d'administration s'est réuni mardi 29 mai et voici quelques points d'informations importants pour ses sociétaires.

### **1) Calendrier prévisionnel 2025 impliquant la BFG.**

Hormis les concours organisés par le district sur notre boulo-drome, la BFG se positionne sur les dates suivantes :

Le 21 septembre 2024 : 128 Tête à tête PMO toutes catégories début 8h00

Le 26 janvier 2025 : 24 triplettes PMO catégories 3 et 4 début 8h30 (Courleux) 3 parties

Les 8 et 9 février 2025 triplettes catégories 3 et 4 (30 heures de la Blache) sur 2 jours

Le 11 mai 2025 triplettes PMO catégories 3 et 4 début 8h00

Le 1<sup>er</sup> aout 2025 32 quadrettes Loisir 55 ans et plus début 9h30

### **2) Travaux sur le boulo-drome**

Dans la foulée des travaux d'embellissement par notre gérant de la partie bar et terrasse, Pascal Beghin et Pierre Patinot nos responsables travaux ont repeint le cabanon ainsi que les structures soutenant le chalet. Des étagères ont été posées à l'étage et accueilleront le nombre impressionnant de récompenses qui sont actuellement stockées dans le bureau de la BFG.

Ils ont été aidés par quelques volontaires. Merci à eux pour ce beau travail.

Sous le chalet devant la buvette le sol comporte de nombreuses bosses qui représentent un risque de chute lors des nombreux passages pendant les concours. Un devis doit être demandé à la routière du midi pour éliminer ces bosses. Cette dépense pourrait être prise en charge par une subvention du conseil général qui peut nous aider dans le cadre de l'entretien du boulo-drome.

### **3) Le Blondoux jeudi 6 juin 2024**

Pierre Patinot et Michel Besson tiendront la table de marque et géreront le concours. Merci à tous les deux.

### **4) Concours du 12 mai 2024 dans le cadre de la foire expo**

20 équipes ont participé le coût est de 1902,06 €.

Le bilan est positif mais le nombre restreint d'équipes pourrait être dû au montant de l'inscription de 52€ ou à l'ouverture possible d'un joueur en catégorie supérieure à M3M4.

En 2025 le 11 mai le concours sera PMO Cat 3/4 et inscription 42€.

### **5) Le grand prix de Gap.**

a) David Escallier est chargé de l'organisation et du déroulement des journées. Horaires, point sur les inscriptions, les tirages au sort, la table de marque, les appels à régler les participations, ....

Il sera aidé par les membres du bureau volontaires Thierry, Christophe, Michel B et V David et Thierry contactent les équipes n'ayant pas réglé leur inscription. (obligatoire)

b) Thierry Novel aidé des bénévoles est responsable de la mise en place des jeux : Boulodrome, théâtre de verdure, boulodrome couvert, allées le long de la Luye, derrière le bar et parking de la Blache. Environ 90 jeux à réaliser.

NB : Pour les camping-cars aucun stationnement sur le parking du boulodrome. Une réflexion doit être menée pour rendre la remise des prix plus festive et valorisante pour les vainqueurs. Christophe Ribatto voit avec notre gérant ce que l'on peut faire ensemble notamment près de l'espace bar restauration.

### **6) Ecole de boules**

Une convention est en préparation au service des sports de la mairie pour les mercredis de juillet et août. 16 enfants pourraient participer.

### **7) Mécénat et sponsoring**

Hugues Bruyant a encaissé 1800 € sur un montant potentiel de 3500 €.

Si vous avez des contacts avec de potentiels sponsors n'hésitez pas à faire remonter cette information. Vous aideriez votre club. Merci.

### **8) Tenues de la BFG**

88 tenues de la BFG ont été achetées à Intersport.

Votre participation s'élève à  $88 \times 25 \text{ €} = 2200 \text{ €}$

Participation de la BFG  $88 \times 26 \text{ €} = 2288 \text{ €}$

Entendu sur les terrains : la nouvelle tenue noire et blanche de la BFG c'est la classe.

### **9) Signatures et conventions**

ESB La Roche des Arnauds : la convention est signée par les présidents.

Le bail emphytéotique qui avait été signé par tous les membres du bureau a été ratifié par le conseil général pour une durée de 18 ans.

## La ronde d'été 2024.

### Quelques goûtes de pluie mais pas plus...

Après quatre obligations d'annulation pour cause d'intempéries la ronde d'été a pu enfin commencer le jeudi 30 mai.

60 joueuses et joueurs étaient présents avant 14h15. Bravo à tous pour cette ponctualité, ce qui a permis d'envoyer les buts à 14h33 précises.

L'équipe d'animation doit se roder et après le tirage, deux parties en triplettes se sont déroulées dans la plus parfaite convivialité. Entre les deux parties chacun a pu se délecter de sa boisson favorite. Il semble que cette nouvelle formule plaise aux participants. En triplettes on joue plus, la coupure entre les parties permet de reprendre des forces et le changement de joueurs permet plus d'échanges entre nous. En attendant que des petits points s'améliorent avec l'expérience rappelons-nous que rien n'est parfait en ce bas monde, mais quand chacun met du sien tout se passe bien.

### **Prochain rendez-vous mardi 4 juin 2024 avant 14h15**

(Car jeudi 6 juin concours 55 ans et plus sur le Boulodrome) Le Blondoux

#### Petit rappel de l'organisation

La ronde se déroule en 2 parties de 1h30 en triplettes.

Inscriptions avant **14h15 précises**. Montant 3€.

Tirage au sort des équipes.

**1<sup>ère</sup> partie 14h30 à 16h00.**

[16h00 16h30. Verre de convivialité à notre nouveau bar du Boulodrome.](#)

**2<sup>ème</sup> partie 16h30 à 18h00.**

NB : Le règlement est inchangé : score, longueur du terrain, tir du but, etc...

Lors de la deuxième partie ces joueurs seront reversés dans une équipe comportant un tireur.

Parties en 20 points ou score ramené à 20 si pas atteint en fin du temps.

1 tireur par équipe, si manque de tireurs les équipes concernées joueront aux points.

#### Calendrier de juin : Mardi 4 juin, jeudi 13 juin, jeudi 20 juin, jeudi 27 juin.

NB : Cette lettre d'information semble vous satisfaire, par contre je n'ai à ce jour que 87 mails sur les 164 adhérents.

Lors de la prise de licence en septembre il sera demandé les adresses mails de chacun.

**« Une partie de boule Lyonnaise, c'est un bon moment.  
C'est un médicament »**

